



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 27 AVRIL 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

### Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, DURBESSON Audrey, CATILLON Vincent, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

TEISSEDRE Christine, BENEDETTI Gilbert, PAGOT Annie, ROCHE Jean-Louis, MAFFEI Pascal, BERTRAND Thierry, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, MARTINO Clémentine, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** BURAVAND Jean-Paul (pouvoir donné à CATILLON Vincent), POUSSIN Patrick (pouvoir donné à ROCHE Jean-Louis), DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à SOLINAS Alexandra), Sacha GILLES (Pouvoir donné à MARTINO Clémentine).

Mme SOLINAS Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

### Rapporteur : Monsieur Vincent CATILLON

M. CATILLON indique que par délibération 77/2023 du 3 juillet 2023, le conseil municipal a fait une demande d'aide financière au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour un CDTE (Contrat Départemental de Transition Ecologique) afin de financer les projets d'investissement de la Commune suivants :

- La réhabilitation et rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe pour la création de six logements.

- La réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école l'Espelido pour la création de cinq logements.

Le montant total de ce programme d'investissement est estimé à **2 764 784** € HT, selon un échéancier allant de l'année 2023 à l'année 2025.

Chaque tranche, a été soumise au vote du conseil municipal :

- Tranche 2023 : Délibération n°77/2023 du 3 juillet 2023 ;

- Tranche 2024 : Délibération n°104/2024 du 9 septembre 2024 ;

- Tranche 2025 : Délibération n°88/2025 du 8 juillet 2025.

Certains travaux de rénovation prévus dans le projet ayant été modifiés au cours de l'exécution de la réhabilitation des bâtiments, il est nécessaire de répartir différemment les montants de subventions attribuées et d'actualiser la tranche 2025 comme suit :

	Conseil Départemental 13	Autre financements	Autofinancement communal (20% obligatoire)	TOTAL HT Opérations 2025
Réhabilitation et rénovation de l'ensemble Saint-Christophe	110 668 €	Région 13 834 € Etat Fonds vert 23 055 €	36 890 €	184 447 €
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école l'Espelido	544 029 €	Région 61 552 € Etat Fonds vert 119 791 €	181 343 €	906 716 €
<b>TOTAL</b>	<b>654 697 €</b>	<b>218 233 €</b>	<b>218 233 €</b>	<b>1 091 163 €</b>

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

### Objet de la délibération

#### **N°75/2026**

Demande d'aide financière au conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre d'un contrat départemental de transition écologique – période 2023/2025 – Actualisation de la tranche 2025.

**Délibération du conseil municipal N°75/2026 du 27.04.2026**

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**A L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** l'actualisation de la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2023-2025 conformément à l'annexe jointe (tableau de phasage), d'un montant total de **2 764 784 € HT**,

**SOLLICITE** l'actualisation de la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 60 %, soit un montant global de **1 658 870 €** pour les années 2023-2025,

**APPROUVE** l'actualisation du plan de financement de la tranche 2025 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de **654 697 €**,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

Extrait certifié  
conforme au registre  
des délibérations.

Fait à BOULBON,  
le 06/05/2026.  
Le Maire,

**Ainsi délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé au registre les membres présents.**

**Le Secrétaire de séance :**

**Le Maire :**

ANNEXE 1

**Commune de BOULBON**

**Contrat Départemental pour la Transition Ecologique 2023/2025**

**Actualisation de la programmation des investissements**  
**Phasage financier des opérations et plan de financement prévisionnel global**

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnable HT			Total des dépenses subventionnable par projet (HT)	Subventions sollicitées auprès du Département				Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2023	2024	2025		2023	2024	2025	Total Département	Partenaires	Montant	Montant HT	%
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe pour la création de six logements et d'un commerce	381 963 €	784 611 €	184 447 €	1 351 021 €	229 178 €	470 767 €	110 668 €	810 613 €	Région (70 204 €) Etat / Fonds vert (200 000 €)	270 204 €	270 204,00 €	20,00%
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école Espelido pour la création de cinq logements et de deux salles pour les associations	82 720 €	424 327 €	906 716 €	1 413 763 €	49 632 €	254 596 €	544 029 €	848 257 €	Région (128 867 €) Etat / Fonds vert (153 886 €)	282 753 €	282 753 €	20,00%
<b>TOTAL</b>	<b>464 683 €</b>	<b>1 208 938 €</b>	<b>1 091 163 €</b>	<b>2 764 784 €</b>	<b>278 810 €</b>	<b>725 363 €</b>	<b>654 697 €</b>	<b>1 658 870 €</b>		<b>552 957 €</b>	<b>552 957 €</b>	

*Le Maire,  
Félicie BECCIU*


